



SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE  
DE SANTÉ  
PUBLIQUE

# 2016

## Rapport moral

Mars 2017





## De 2011 à 2017... un long chemin

- De beaux succès mais des difficultés à surmonter

## De 2012 ... à 2016

Elu président du CA en 2011, je laisse la place début 2017, je ferai donc un bilan de ces 4 années pleines. La SFSP a développé ses activités relevant de sa fonction de société savante, diffusion de la connaissance et animation de débat, à travers notamment l'organisation de son congrès tous les 2 ans (en 2012, avec l'ADELF à Bordeaux), la publication de sa lettre hebdomadaire, le flash email, et la production de dossiers documentaires en ligne. Elle a également entamé et achevé en 2017 la refonte de son site Internet. Reconnue comme la société savante du domaine, par la DGS notamment, elle a structuré et renforcé son rôle d'expertise, sous l'impulsion initiale d'Alfred Spira ancien responsable de l'Iresp alors conseiller de son directeur. Le nombre de téléchargements d'articles de la revue s'envole. La SFSP s'est redonné une ambition internationale et elle se voit confier par EUPHA l'organisation de son congrès (à Marseille, en 2019) et la traduction de la déclaration de Vienne. Elle a organisé une réunion remarquable des participants français au congrès de Vienne ce qui souligne son autre rôle, celui de société professionnelle. Ce dernier l'a amenée à modifier ses statuts pour participer à l'émergence du développement professionnel continu des professionnels de santé en santé publique avec la mise en place d'une commission CNP. Elle a pris part à certains débats nationaux à travers des prises de position notamment sur le logo nutritionnel, ou le développement d'une politique nutritionnelle qui n'oublie pas l'activité physique, mais a surtout été force de proposition pour l'élaboration de la stratégie nationale de santé (rapport pour et audition par la « commission des sages ») et la LMSS. A l'interface de son double rôle de société savante et professionnelle, elle a développé des initiatives de capitalisation valorisant l'action quotidienne des acteurs invisibles de la santé publique, sans lesquels pourtant elle n'existerait pas. Ceci a donné lieu à un certain nombre de productions : les rapports issus de la capitalisation d'actions dans le champ de la lutte contre les inégalités sociales de santé ou de la parentalité, un état des lieux des politiques favorisant une activité favorable à la santé en France à l'aide de l'outil HEPA-PAT de l'OMS.

La vie associative fait aussi l'objet d'une dynamique particulière puisque nous rédigeons un règlement intérieur qui complète nos statuts. Et jetons les bases d'un **projet associatif** mobilisateur.

## Des enjeux forts nommés par le projet associatif

Ce projet associatif, fruit d'un long processus de concertation, affirme nos missions et nos valeurs. Il nomme des enjeux qui sont autant de défis à relever sur un plan scientifique et professionnel. Prendre conscience que la santé est une question « globale » amène à préciser que l'intervention en santé publique doit s'envisager à toutes les échelles pertinentes : mondiale (nous avons pris position, avec d'autres (WFPHA, EUPHA, SFSE, CNOM) sur le réchauffement climatique et le défi qu'il pose aux systèmes de santé) , européenne (nous avons relayé par exemple la déclaration de Grenade sur le droit à la santé des migrants...), nationale (nous avons contribué à faire des inégalités sociales et territoriales de santé un des enjeux principaux de la



Stratégie nationale de santé ...) et locale (et c'est peut-être souligner la plus grande attention que mériteraient les dynamiques communautaires...). Le projet précise que la santé publique doit s'envisager dans toutes les dimensions de l'intervention et, si la SFSP insiste de longue date sur l'importance de la prévention de la maladie et des incapacités, faisant la part belle à sa composante clinique, cœur de métier de beaucoup de ses membres, elle attache une importance accrue aux deux compléments indispensables que sont la protection de la santé (santé et environnement, sécurité sanitaire, notamment celle des soins) et la promotion de la santé. En accord avec la Charte d'Ottawa ou elle de Shanghaï, l'attention renouvelée portée à la promotion de la santé souligne l'importance des 3 derniers enjeux mis en exergue : attention renforcée à l'égard des politiques impactant la santé (nous devons plaider sans relâche pour une prise en compte systématique de l'impact sur la santé des autres politiques publiques, à tous les échelons territoriaux, et nous le faisons par exemple pour l'activité physique ou le soutien à la parentalité), action sur les inégalités de santé (sociales et territoriales, mais aussi de genre ou liées aux situations de handicap), promotion de la démocratie en santé (et il ne s'agit plus seulement de consulter les citoyens / habitants mais de renforcer le pouvoir d'agir des individus et des groupes en faveur de leur bien-être).

## Des objectifs de clarification des paradigmes qui sous-tendent son action

Enracinée dans divers mondes professionnels, la SFSP est la **société savante** généraliste du monde de la santé publique. Elle s'appuie à ce titre sur les « **données probantes** » quand elles existent, et les **données de l'expérience**, qu'il faut collecter et expertiser pour capitaliser ce qui le mérite. Comme l'éducation pour la santé (EPS, composante négligée, malgré son potentiel émancipateur, un numéro spécial de la revue l'a bien montré), la santé publique doit être au clair avec les « **quatre grands paradigmes** qui sous-tendent les interventions » (en SP comme en EPS) : rationnel, humaniste, de la dialectique sociale, écologique » (Jourdan et Berger, 2005). Si on continue à citer ces auteurs, une « rapide réflexion sur les modèles en éducation pour la santé montre l'intérêt, pour les praticiens, de clarifier non seulement les modèles de base à leurs interventions éducatives, mais aussi le statut même de ces modèles. C'est bien évidemment la question de l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à une prise de recul sur les fondements des actions qui s'impose, dans la perspective de formation de **praticiens réflexifs**. Tout comme la capacité à assumer **les questions** éthiques, cette prise de recul sur les modèles est au cœur de la culture commune des acteurs ». Dans cette perspective, il semble que l'enjeu de capitalisation de l'expérience des intervenants en santé publique est double : compléter et élargir la palette des modèles d'intervention, car tout ne pourra pas faire l'objet d'une évaluation scientifique au sens de conditions contrôlées (une question d'ailleurs étant de savoir jusqu'où il est possible et souhaitable de rester sous contrôle) ; enclencher un mouvement d'amélioration continue par comparaison bienveillante (mais exigeante) de ce que nous faisons tous au quotidien, en embarquant nombre d'intervenants d'autres « secteurs », qui agissent sur des déterminants essentiels de la santé sans en avoir toujours conscience (l'exemple de la parentalité nous l'a encore montré).



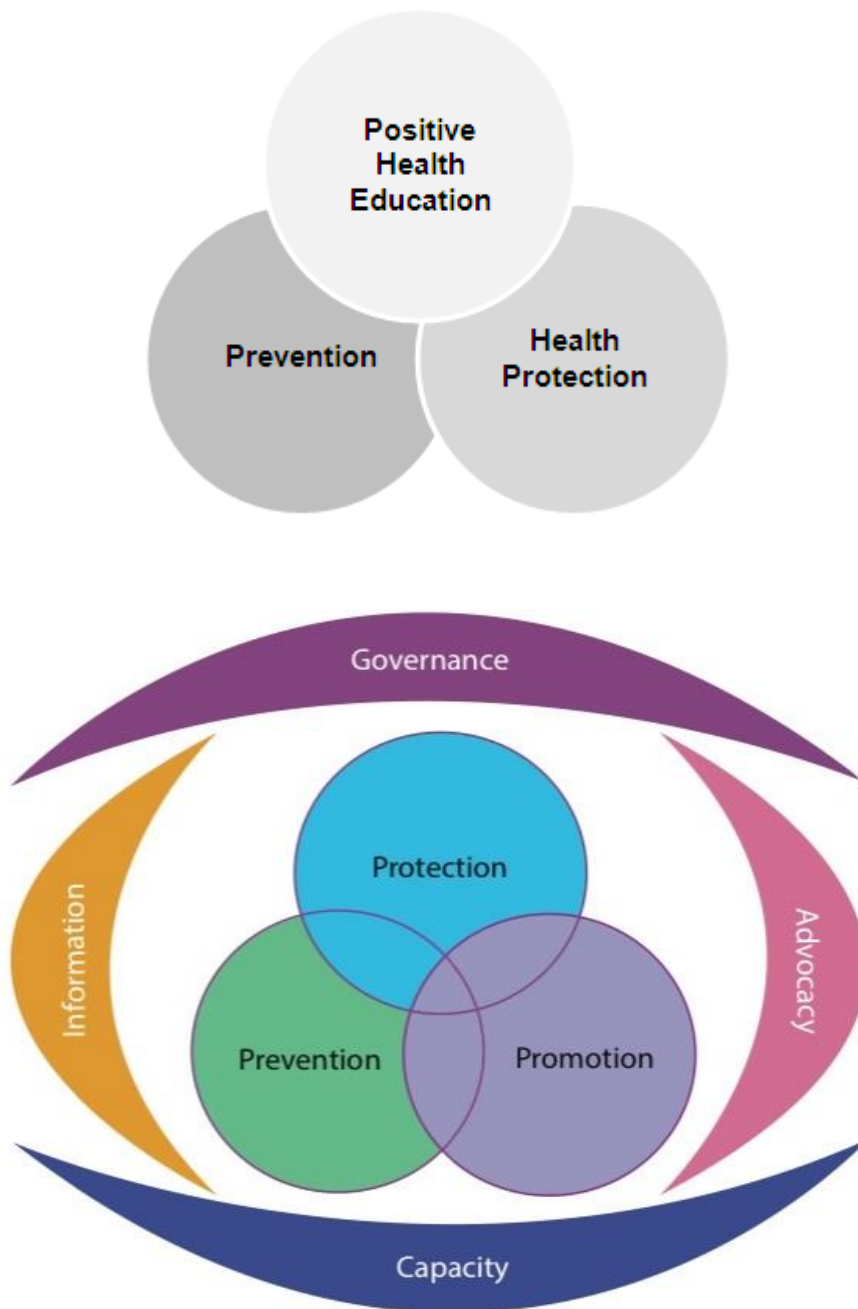
## Des objectifs de clarification du rôle de la SFSP

La SFSP est riche de l'expérience et de l'engagement de ses adhérents. Elle ne l'est que si ces adhérents, personnes physiques comme personnes morales, s'y reconnaissent et parviennent à se mobiliser de manière cohérente. Trouver le bon équilibre en matière de subsidiarité / complémentarité n'est pas toujours simple. Pourtant le vieil adage qui veut que l'union fait la force n'a jamais été aussi vrai, dans le respect de l'identité des uns et des autres, mais dans un agir collectif solidaire et résolu. Après avoir été parmi les premiers signataires de la Déclaration de Vienne et de la Global Charter for the Public's Health, l'ensemble des membres de la SFSP, s'engagent-ils à en faire collectivement un bras armé de la promotion de la santé dans ce pays ?

Merci à tou-te-s de ce long et très riche compagnonnage, et tous mes vœux à l'équipe et au nouveau conseil d'administration !

**Pierre Lombrail**  
Président de la SFSP

Figure 1. The Tannahill model of health promotion



WFPHA 2015





**Société Française de Santé Publique**

1 rue de la Forêt - 54520 LAXOU

Tel : (+33)3.83.44.94.11

Fax : (+33)3.83.44.37.76

[www.sfsp.fr](http://www.sfsp.fr)